

Les présentes conditions générales régissent de plein droit les réservations de séjours réalisées au camping PRADELONGUE. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Le camping est libre d'accepter ou de refuser la demande de réservation en fonction de la disponibilité et de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. La direction se réserve le droit de changer le numéro attribué pour l'emplacement ou le Mobil Home.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas ni sous-louer ni céder votre réservation, sans le consentement préalable du camping.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour tente, caravane ou camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux équipements. Les emplacements peuvent accueillir 6 personnes au maximum quel que soit leur âge. Pour les équipements de grande taille (caravane, camping-car) il est impératif de nous en avvertir.

Location

Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 4 à 6 places, selon le type de locatif, l'eau, le gaz et l'électricité sont compris. Les draps et le linge ne sont pas fournis.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Les tentes supplémentaires ne sont pas autorisées sur l'emplacement du locatif. Toutes les locations sont non-fumeur.

FRAIS DE RESERVATION

Les frais de réservation sont de 13.00€.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison mentionnée. Ils correspondent à une nuit. Ils sont en euros et TVA incluse.

Le montant de la taxe de séjour est indiqué mais il est susceptible d'être modifié par la communauté de communes.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Emplacement de camping

Pour les réservations d'emplacement, la somme de 45.00€ vous est demandée (13.00€ de frais de réservation et 32.00€ d'acompte). Le solde du séjour sera réglé la veille de votre départ en fonction de la durée effective de celui-ci.

Location

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du montant des prestations réservées doit être réglé au moment de la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

En cas de non-paiement du solde par le client au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement à la location et les acomptes versés seront conservés par le camping.

ANNULATION ET MODIFICATION POUR LES SEJOURS EN EMPLACEMENT

1. Modification de réservation

Le Client peut, demander la modification de son séjour par écrit auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est possible sans frais et seules les nuits effectives seront facturées.

Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. Toute demande de report de séjour sur la saison suivante est considérée comme une annulation soumise aux modalités d'annulation.

A défaut de modification possible, le Client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les modalités d'annulation.

Report de la date d'arrivée :

En l'absence de message écrit de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée l'emplacement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

3. Annulation du fait du client

Pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée :

- Cas de COVID ou cas contact
- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant au client pas de venir au camping.

Un avoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable un an, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de cet avoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant.

Pour toutes autres raisons :

Si votre annulation nous parvient 30 jours avant la date de séjour prévue, votre acompte vous sera entièrement remboursé (les frais de réservation seront eux conservés par le camping).

Si votre annulation nous parvient moins de 30 jours avant la date de séjour prévue votre acompte sera conservé par le camping en plus des frais de réservation à titre de dédommagement.

ANNULATION ET MODIFICATION POUR LES SEJOURS EN LOCATION

1. Modification de réservation

Le Client peut, demander la modification de son séjour (dates et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) minimum 30 jours avant sa date d'arrivée, dans la mesure des disponibilités et possibilités.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

Toute demande de report de séjour est considérée comme une annulation soumise aux modalités d'annulation. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le Client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

Report de la date d'arrivée : En l'absence de message écrit de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée la location pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Séjour interrompu

En cas de séjour interrompu pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant au client pas de venir au camping.

Un avoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable un an, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de cet avoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant déduction faite du coût de l'assurance annulation si elle a été souscrite.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un avoir.

3. Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du client

Toute demande d'annulation de séjour doit être formulée par écrit.

a. Si vous n'avez pas souscrit à l'assurance annulation :

Pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant au client pas de venir au camping.

Un avoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable un an, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de cet avoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant.

Pour toutes autres raisons :

Pour les annulations jusqu'à 15 jours avant le début de séjour : l'acompte de 25% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Le solde sera remboursé.

Pour les annulations moins de 15 jours avant votre arrivée : l'acompte de 25% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Un bon à valoir correspondant au solde (somme versée déduite du montant de l'acompte) sera émis par le camping. Ce bon à valoir sera non remboursable, non cessible et aura une validité d'un an.

b. Si vous avez souscrit l'assurance annulation :

Les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation. Si le motif n'est pas couvert par l'assurance annulation ou si le dossier est refusé par celle-ci, les conditions générales de ventes du paragraphe 4.a. s'appliquent et le coût de l'assurance annulation sera déduit des sommes versées en cas d'annulation.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

DEROULEMENT DU SEJOUR

1. Arrivée

La réception est ouverte de 9 heures à 20 heures.

L'emplacement de camping peut être occupé à partir de 12 heures, les arrivées sont possibles jusqu'à 22 heures.

L'hébergement locatif peut être occupé à partir de 16 heures, les arrivées sont possibles jusqu'à 22 heures. Le jour de votre arrivée, une caution par chèque, espèces ou carte bancaire vous sera demandée. Une fiche d'inventaire à vérifier sous 24 heures vous sera remise sur demande, toute réclamation formulée après ce délai ne sera pas prise en compte.

Les invités ou les visiteurs doivent être signalés à la réception au plus tard au moment de leur arrivée.

2. Séjour

Il appartient au client de s'assurer : le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

Le jour du départ indiqué sur votre contrat :

L'emplacement doit être libéré avant 12 heures.

La location doit être libérée avant 10 heures du matin.

La location que vous quittez fait l'objet d'une vérification des lieux entre 8 heures et 10 heures. Si celle-ci est libérée en parfait état de propreté, et sans matériel manquant ou dégradé, la caution vous sera restituée.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ, un forfait nettoyage vous sera demandé selon le type de Mobil Home.

Pour tout départ retardé, il pourra être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

ANIMAUX : 3 Maximum

Les animaux sont interdits pour toute réservation en location, autour de la piscine et dans les bâtiments. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Les chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie sont interdits. Les carnets de vaccination doivent être à jour.

LITIGE et MEDIATION

Toute réclamation éventuelle doit être signalée par courrier ou e-mail au gestionnaire du camping concerné dans les 30 jours suivant la fin du séjour. Dans le cadre d'un litige vous devez nous envoyer un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medycys, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez alors déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.medicys.fr ou par courrier : Medycys - 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS.

RESPONSABILITE DU CAMPING

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans leur brochure ou leur site Internet, et notamment les photos de présentation, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur les sites Internet sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services du camping pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit d'en faire la demande par courrier au camping, en mentionnant vos noms et adresse.